

# AVIS AUX ÉLECTEURS

## Élections municipales partielles complémentaires Commune de HUMBERVILLE

Date du scrutin : 9 avril 2017

Faute de candidat au 1<sup>er</sup> tour, le tour de scrutin du 2 avril n'est pas organisé.

Nombre de sièges à pourvoir : TROIS

Dépôt des candidatures en préfecture :

↳ du vendredi 17 mars 2017 au lundi 3 avril 2017 :  
de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30  
(à l'exception des samedis et dimanches)

↳ et le mardi 4 avril 2017 :  
de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00.

Les formulaires de candidature peuvent être retirés :

⇒ en mairie

⇒ en préfecture

⇒ ou sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante :

[www.haute-marne.gouv.fr](http://www.haute-marne.gouv.fr)

Rubrique : " Politiques Publiques → Elections, vie citoyenne

→ Elections municipales